ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Le nouveau Conseil municipal

Le Conseil municipal : cœur battant de notre démocratie locale

Le conseil municipal, nouvellement élu, est l'assemblée délibérante de notre commune. Composé de vos représentants il se réunit régulièrement – le plus souvent à la mairie – pour discuter et voter les grandes orientations de notre ville. C'est à Chalette-sur-Loing, comme dans toutes les communes de France, que se prennent les décisions importantes qui impactent directement votre quotidien, du budget communal aux projets d'aménagement. Chaque élu, qu'il appartienne à la majorité ou à l'opposition, a voix au chapitre et contribue, par ses interventions et ses votes, à construire l'avenir de notre commune. Ces séances sont publiques : vous êtes invités à y assister pour mieux comprendre les débats et les processus de décision qui façonnent notre ville.

Les élus : au service de tous et du bien commun

Vos élus ne sont pas de simples administrateurs ; ils sont vos représentants directs, issus de la diversité de notre population. Leur engagement est avant tout citoyen, motivé par le désir de travailler pour le bien commun et l'intérêt général des Chalettoises et des Chalettois. Élus pour 6 ans, ils consacrent leur temps et leur énergie à l'étude des dossiers, à la rencontre des habitants, et à la mise en œuvre des politiques municipales. Ils sont le relais entre les préoccupations de chacun et les décisions collectives, veillant à ce que la voix des citoyens soit entendue. Cet engagement exige écoute, disponibilité, et une profonde connaissance des enjeux locaux.

Les compétences de la commune : ce que votre mairie fait pour vous

La commune de Chalette-sur-Loing dispose d'un large éventail de compétences pour répondre aux besoins de ses habitants. C'est votre mairie qui gère les affaires scolaires, assurant le bon fonctionnement de nos écoles maternelles et élémentaires, de la restauration scolaire aux activités périscolaires. Nous assurons la gestion de la crèche municipale, un service essentiel pour les familles. La culture est également au cœur de nos actions, avec l'organisation d'événements, le soutien aux associations, et bien sûr, la gestion de la médiathèque, lieu de savoir et de partage.

La commune est aussi le garant des services publics de proximité, indispensables à la vie quotidienne : l'état civil pour toutes vos démarches administratives (naissances, mariages, décès), l'entretien des espaces verts et de la propreté urbaine, la gestion des équipements sportifs, dont notre centre aquatique, très apprécié des petits et des grands. La Maison des associations est un lieu d'accueil et de soutien pour le dynamisme de notre tissu associatif local. En résumé, tout ce qui touche à la vie quotidienne des Chalettois, de l'éducation à la culture en passant par la petite enfance et les loisirs, relève directement des prérogatives communales.

Chalette dispose en outre d'un Centre municipal de santé avec des médecins et des dentistes salariés par la Ville, d'un Centre communal d'action sociale (CCAS) pour accompagner les familles en difficulté et d'un Service municipal des retraités et personnes âgées (SEMURPA).

Ce qui ne relève pas de la Ville : chacun son rôle

Il est important de comprendre que certaines compétences, bien qu'elles concernent directement notre territoire, ne relèvent pas de la seule commune mais d'instances intercommunales, notamment l'Agglomération montargoise. C'est le cas d'une partie de la voirie – bien que votre commune assure l'entretien des chemins et routes communales, les axes plus importants dépendent de l'agglomération. De même, le ramassage des ordures ménagères et le traitement des déchets sont des compétences déléguées à l'Agglomération montargoise. Enfin, le développement économique et l'attractivité de notre territoire sont également des missions clés de l'agglomération, qui travaille à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois sur l'ensemble de notre bassin de vie. Connaître ces distinctions permet de mieux s'orienter et de solliciter le bon interlocuteur pour chaque problématique.

Une tradition sociale forte : l'héritage de la gauche à Chalette

Depuis 1971, Chalette-sur-Loing s'inscrit dans une tradition politique solidement ancrée à gauche. Cette orientation se traduit concrètement dans la politique municipale menée au fil des décennies. L'accent est résolument mis sur la solidarité, avec un soutien affirmé aux plus fragiles et un engagement pour l'égalité des chances. Cela se manifeste par des actions en faveur du logement, de l'accès aux soins, et de l'aide sociale, cherchant à réduire les inégalités et à offrir des services de qualité accessibles à tous.

Notre politique municipale est également fortement tournée vers les familles. La priorité est donnée à l'éducation, à la petite enfance, et à la jeunesse, avec des investissements continus dans nos structures d'accueil, nos écoles, et des activités diversifiées pour les enfants et les adolescents. Cette vision politique vise à créer un environnement où chacun peut s'épanouir, en bénéficiant d'un maillage de services publics et d'un esprit de communauté solidaires.

Proximité, discrétion et démocratie participative : Les engagements de vos élus

La nouvelle équipe municipale s'engage à renforcer la proximité et la disponibilité de ses élus. Il est primordial que chaque Chalettois puisse se sentir écouté et puisse dialoguer avec ses représentants. C'est dans cet esprit que seront nommés prochainement des élus référents dans chaque quartier. Ces élus seront vos interlocuteurs privilégiés, chargés de recueillir vos préoccupations, de vous informer des projets municipaux, et de faire le lien direct avec l'équipe municipale.

Pour faire vivre pleinement la démocratie participative locale, les comités de quartiers continueront de jouer un rôle essentiel. Lieux d'échanges et de propositions, ils sont des instances de concertation où la voix des habitants compte. Dans la même dynamique, la municipalité mettra en place des budgets participatifs. Ce dispositif innovant permettra aux Chalettois de proposer et de choisir des projets d'investissement pour l'amélioration de leur cadre de vie, attribuant ainsi une partie du budget municipal directement aux initiatives citoyennes.

Chalette-sur-Loing, ville de paix, terre de solidarité et d'engagement citoyen, continuera d'œuvrer pour le bien-être de ses habitants, en cultivant la proximité, le dialogue, et l'action collective. Vos élus sont à votre écoute, pour construire ensemble l'avenir de notre belle commune.

Chalette
sur-Loing

Chalette sur-Loing

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Liste Ensemble pour Chalette

Franck DEMAUMONT
Maire de Chalette
Vice-président de l'Agglomération montargoise

Atif KHALID
2e adjoint,
délégué à l'action culturelle et aux jumelages

Michelle BRANDON
5e adjointe,
déléguée aux personnes âgées

Dimitri SABLIER
8e adjoint,
délégué au développement durable, à l'environnement et au cadre de vie

Stéphanie NAUDIN
Conseillère municipale, déléguée à la citoyenneté, aux comités de quartiers et à la vie associative

Jean-Claude RENOUF
Conseiller municipal

Karine MAXIMO
Conseillère municipale

Boubacar BA
Conseiller municipal,
délégué au logement

Nour El Houda MEJAJRA
Conseillère municipale,
déléguée à la santé et au handicap

Fatimata SOW
3e adjointe,
déléguée à la jeunesse

Jamal MALGHI
6e adjoint,
délégué à la sécurité et au Plan communal de sauvegarde (PCS)

Asma MANAI-AHMADI
9e adjointe, déléguée à petite enfance, la famille, la parentalité et aux communautés étrangères

Marie-Madeleine HEUGUES
Conseillère municipale

Sylvie MASSÉ
Conseillère municipale,
déléguée à l'action sociale

Réginald BABIN
Conseiller municipal

Martine RUTKOWSKI
Conseillère municipale

Daniel BARAY
Conseiller municipal

Anne PASCAUD
1ère adjointe,
déléguée à la vie scolaire et aux ressources humaines

Musa ÖZTÜRK
4e adjoint, délégué à l'aménagement urbain, aux affaires foncières, à la mobilité, au développement économique et au commerce

Elodie TORRES
7e adjointe,
déléguée au sport

Christophe RAMBAUD
Conseiller municipal,
délégué aux travaux et aux ERP

Christian MILLET
Conseiller municipal,
délégué à l'entretien, à la propreté et au fleurissement

El Hadj Malick DIOP
Conseiller municipal,
délégué au Conseil municipal des jeunes et à l'intelligence artificielle

Sana TASKIN
Conseillère municipale,
déléguée à la communication, l'informatique, l'e-administration et l'intranet

Rayan HAFSOUNI
Conseiller municipal

Anna PARAMANANTHAM
Conseillère municipale

ÉLUS DE L'OPPOSITION

Patrice ATTOU
Conseiller municipal
Liste Remettre Chalette en ordre

Laurent ARRIBAT
Conseiller municipal
Liste Remettre Chalette en ordre

Michèle PERIERS
Conseillère municipale
Liste Remettre Chalette en ordre

Catherine LEROY
Conseillère municipale
Liste Remettre Chalette en ordre

Marie-Thérèse TRESCOS
Conseillère municipale
Liste Remettre Chalette en ordre

Alexis CHRISTODOULOU
Conseiller municipal
Liste Chalette au cœur

Diadié SAVANE
Conseiller municipal
Liste Les Citoyens chalettois